

Bulletin AGELOIS JANVIER 2021

Voeux du Maire à la population.

Mesdames, Messieurs, chers Agéolois,

En raison des conditions sanitaires, nous n'aurons pas malheureusement, cette année, la possibilité de nous retrouver, pour ce moment convivial et traditionnel de la cérémonie des vœux. Pour ce premier mandat, je me résous donc avec regret, à vous présenter, à travers le Bulletin Agelois, les vœux du Maire et de son conseil municipal, auquel j'associe le personnel communal.

Tout d'abord, j'aurais une pensée pour ceux qui nous ont quittés et pour leur famille. Nous ne les oublierons pas.

Crise sanitaire, virus, confinement, masques, mesures barrières avec ces mots devenus bien trop fréquents et familiers, l'année 2020 a été combien difficile, éprouvante et frustrante pour certaines et certains d'entre nous. L'arrivée du vaccin, va je l'espère permettre un retour rapide à « la vie d'avant » avec ses joies, ses moments de convivialités et de bonheur.

Il a fallu nous adapter, changer nos habitudes, tout le monde a du apprendre à travailler et vivre autrement. Il me faut remercier les bénévoles, les employés communaux, les élus, et ceux qui se sont investis totalement dans la solidarité et l'aide aux plus exposés ou isolés. Nous continuons les travaux et projets en cours et futurs de la commune. Les Bulletins Agelois vous renseigneront des réalisations, des avancements et perspectives, ainsi que nos informations par mail ou sur le site internet. Je ne vous ferais pas de bilan traditionnel, cela serait trop fastidieux. Notre communauté de communes s'est aussi transformée et œuvre pour tous au sein de notre grand territoire du Minervois au Caroux.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous et à vos familles que l'année 2021 soit belle et rayonnante. Plus personnellement, je vous souhaite avant tout la santé, une année de bonheur, de réussite pour vous et vos proches.

Patrick Cabrol

Réalisations

- « La bergerie de Marty » 16 route d'Aigues-Vives a été achetée par la commune. Une première restauration est prévue en février avec l'aide d'une subvention Départementale de 35000 €.
- La première tranche de plantation d'arbres au terrain des Plos s'est effectuée dans de bonnes conditions.
- Des barrières " route inondée " ont été posées aux entrées de la commune.
- L'éclairage public défaillant et énergivore de la Place Saint Pierre a été remplacé par des projecteurs leds.
- L'agence postale communale est dans ses nouveaux locaux depuis le début janvier.

Informations

- Une convention a été signée avec le syndicat de l'eau du Minervois afin de déléguer la gestion des bassins et la recherche des fuites d'eau jusqu'en 2026.
- Un contrat avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été signé afin de bénéficier de conseil en économie d'énergie pour l'ensemble de nos locaux communaux. Le diagnostic qui en découlera sera gratuit.
- La médiathèque va être équipée de deux écrans à affiche dynamique « totems ».
- Prochainement une deuxième tranche de plantation d'arbustes sous forme de haie doit être reconduite au Plos à Cazelles.



SECRETARIAT DE MAIRIE

LUNDI MARDI JEUDI

09H-12H30 // 16H-18H

MERCREDI VENDREDI

09H – 12H30

04.68.91.21.37

mairie.agel@wanadoo.fr

<https://agel34.fr>

service-public.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

laposte.fr

04.68.43.70.10

09.77.30.53.22

Du LUNDI au VENDREDI

08h30 – 11h30

BIBLIOTHEQUE D'AGEL

biblio.agel@orange.fr

Le mercredi 14h - 18h

URGENCE MAIRIE

samedi dimanche

et jours fériés

06.73.25.80.93

ETAT CIVIL

Décès

Mr Ernst VOGEL

le 26 août 2020.

Mr Camille CALAS

le 05 novembre 2020.

Mr Marceau COUISSY

le 24 novembre 2020.

Mme Aline GROSJEAN

le 19 décembre 2020.

PLUVIOMETRIE

SEPT 20 / 39 mm

OCT 20 / 16 mm

NOV 20 / 52 mm

DEC 20 / 61 mm

2 Centres de vaccination ont été mis en place dans notre secteur Minervois Caroux : **OLONZAC & ST PONS de THOMIERES**. Ouverts les après-midis du lundi au vendredi et la samedi matin uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rdv se connecter sur le site **doctolib.fr** ou vous faire accompagner auprès de notre secrétariat de maire 04.68.91.21.37 ou par la MSAP d'Olonzac 09.67.45.23.07.

Registre des personnes Âgées Isolées

Dans le cadre de l'action sociale et des familles, la commune a mis en place un **registre nominatif confidentiel** destiné à localiser, en cas de nécessité, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées.

Il concerne les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, les personnes adultes handicapées, en invalidité. Vous pouvez vous inscrire en mairie ou bien par un tiers ou représentant légal. Toute confidentialité est garantie. Les informations du Registre sont exclusivement réservées lors d'un déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental sous l'autorité du Préfet. La démarche d'inscription reste volontaire et la déclaration facultative. Plus de renseignements sur le site internet d'Agel ou en mairie.

Notre ancien Maire nous a quitté

Camille Calas a été élu pour la première fois à Agel aux élections du 18 mars 1977. Il sera adjoint pendant 3 mandats puis devient Maire en 1995 pour deux mandats. Pendant ces 31 ans, au service de la commune, malgré les difficultés, tout au long de ses mandats, il n'aura jamais cédé à la facilité ni au renoncement. Beaucoup de réalisations, de travaux ont été entrepris. Par son engagement, il a gagné le respect et la crédibilité de tous et laissera une empreinte indélébile dans notre commune.



Incivilité, bêtise ou acte délibéré ?

Un **arbre** offert par le Département, dans le cadre de l'opération « 5000 arbres pour l'Hérault », planté récemment a été tailladé au couteau. Acte de malveillance ? Vandalisme gratuit ? La grande force des imbéciles est de n'avoir aucun sens moral, tout en donnant l'impression d'en avoir plus que quiconque. *Citation de Jean Dutourd*



Messagerie d'Information de la Commune

Un nouveau message de communication est mis en place depuis le début d'année. A partir d'une liste de diffusion confidentielle, remise à jour, vous pouvez recevoir les messages d'informations. Conformément à la loi, il vous faut donner votre accord pour recevoir cette note d'info. Vous pouvez vous inscrire sur l'adresse suivante : informations.mairie.agel@free.fr

Remerciements

MERCI ! aux bénévoles, qui ont nettoyé les abords de la route, à ceux qui ont participé à la plantation à Cazelles, et à ceux qui se sont engagés à poursuivre des actions d'entretien du patrimoine.

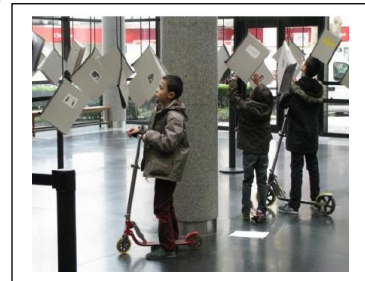
On a encore besoin de vous pour la prochaine plantation de la haie des Plos, prévue aux alentours du 25 janvier.

Message de vigilance cambriolage

Notre village a connu ces derniers temps des effractions et cambriolages. Il convient de redoubler d'attention et de vigilance. Pensez à bien fermer les portails, portes, fenêtres et volets surtout à l'arrière des habitations. Ne laissez pas entrer des personnes inconnues. En cas d'absence, sollicitez vos amis, vos parents, vos voisins. Signalez tout comportement inhabituel. Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien : composez le 17.

MEDIATHEQUE ouvrira ses portes en février et accueillera sa première expo « LA BIBLIOTHEQUE SUSPENDUE de Jean-Claude LOUBIERES » prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Hérault (tout public).

Suivra.....**L'EXP'EAU du 25 mars au 06 avril** sur le thème des milieux aquatiques et du risque inondation du bassin versant de l'Aude dont la rivière « La Cesse » fait partie. Expo prêtée par le SMMAR (tout public).



LE TOUR de France cycliste traversera à nouveau notre village d'Agel le 09 juillet 2021.